

## FICHE GUIDE

### Tir sur Cible

#### *Consignes de sécurité*

#### *Pratique dans le cadre d'un bassin multi-activités*

- Chaque personne qui pratique en loisir ou en compétition doit avoir un minimum d'expérience du maniement de l'arbalète avant d'être autonome pour pratiquer seul
- Dans le cas contraire, c'est un encadrant Tir Sur Cible qui lui présente l'arbalète armée face à la cible et reste à ses côtés pendant l'action de tir
- Dans le cadre d'un bassin où il y a plusieurs activités subaquatiques (Apnée, Nage avec Palmes, Plongée Sportive en Piscine, ...), la mise en place d'un filet entre les zones de pratique est un complément de sécurité et est rassurant pour les autres pratiquants

Dans le cas où une flèche est accidentellement déviée de sa trajectoire, elle va être retenue et tomber au sol du fait qu'elle est reliée à une drisse extrêmement solide. Elle va donc stopper sa course avant le filet de protection

- Dans le cas où un club souhaite pratiquer l'activité sans un encadrant Tir sur Cible, il ne pourra pratiquer qu'avec des cibles basculantes et une arbalète avec une flèche **sécurisée** (pointe de flèche tronçonnée et masse de caoutchouc collée à l'extrémité de la flèche)

Pour plus d'information sur les conditions de pratique en toute sécurité, nous vous invitons à regarder cette vidéo : [Initiation | CNTC \(ffessm.fr\)](#)

A noter que nous pratiquons avec des jeunes de 12 ans en compétition, qu'ils ont leur propre arme comme les adultes, qu'ils concourent les mêmes épreuves de vitesse chacun dans sa ligne avec l'arbalète chargée. A ce jour, nous mettons également en place des initiations en milieu naturel pour l'association les Enfants de la Lune à la base de Chamagnieu

En plus de 45 ans d'histoire du Tir Sur Cible, il n'y a jamais eu d'accident par perforation dû à une flèche déviée de sa trajectoire

La Commission Tir sur Cible vous souhaite une belle pratique et reste à votre disposition pour tout complément d'informations.